



CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1- En participant aux séances avec David MARION, en sa qualité de Coach de vie et d'Hypnothérapeute, le Client s'investit volontairement dans cette démarche.
- 2- David MARION s'engage à accompagner son Client, en utilisant ses compétences et les moyens nécessaires pour répondre au service demandé.
- 3- Au fur et à mesure du parcours, David MARION propose au Client des techniques et des outils qui permettent de favoriser son développement personnel. Le Client est libre de les accepter ou non.
- 4- Le Client reconnaît que certaines disciplines comme l'hypnose peuvent avoir des résultats plus ou moins efficaces selon la sensibilité et la réceptivité de la personne, et que les progrès se font finalement sur un ensemble d'exercices divers et variés, à plus ou moins long terme.
- 5- Le Client participe aux séances avec un suivi rigoureux, ce qui facilite l'évolution positive, et il est respectueux de la politique d'annulation de David MARION si une séance doit être reportée.
- 6- Si le Client souhaite arrêter prématurément l'accompagnement, il peut simplement cesser le suivi sans conditions préalables. Mais lorsqu'un rendez-vous est déjà planifié, il honore celui-ci avant d'y mettre un terme, en pouvant justifier sa motivation qui sera appréciée.
- 7- David MARION propose au Client de régler à l'avance la prochaine séance à la fin de chaque rendez-vous, non applicable à la fin du premier rendez-vous. Lors du deuxième par contre, le Client règle la séance faite ce jour au tarif en vigueur, et en même temps la séance suivante au tarif équivalent. Et ainsi de suite, le Client règle déjà en fin de séance le service qui sera effectué au rendez-vous suivant. Si le Client préfère régler le service le jour-même, il est possible de le faire mais dans ce cas, le tarif sera identique à celui du premier rendez-vous. Ces conditions sont explicitement rappelées de vive voix avant toute implication du Client.
- 8- Si le Client achète un pack de séances, il règle cet achat au plus tard lors du rendez-vous concerné comme première séance du pack. Le règlement se fait en une seule fois. Une fois le pack terminé, si le Client continue un certain nombre de séances et qu'il ne souhaite pas racheter un pack, il peut prendre des séances en les réglant seules, en gardant le tarif à l'unité des séances incluses dans le pack. Ces séances sont réglables à l'avance, en respectant le principe expliqué dans le paragraphe 7.